

ECRICOME PREPA 2022 - ECT - Technologique

Economie-Droit Droit / Economie

HEUILLARD

ESTELLE

Note de délibération : 18.45 / 20

Numéro d'inscription



Né(e) le

Nom

H E U I L L A R D

Prénom (s)

E S T E L L E

18.45 / 20



Épreuve :

Economie - Droit

Sujet

1

ou

2

(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille

01

03

Numéro de table

00

07

QCM

- | | |
|-----------|------------|
| 1) b | 11) c |
| 2) a et c | 12) b |
| 3) b | 13) d. |
| 4) b | 14) b |
| 5) c | 15) a et c |
| 6) d | 16) d |
| 7) a et b | 17) c |
| 8) b | 18) e |
| 9) a et b | 19) b et c |
| 10) b | 20) b et c |

Question de réflexion.

Depuis 2021, la zone euro est touchée par une vague inflationniste. La France connaît un taux d'inflation important car il est proche des 4%. L'inflation se définit comme la perte de pouvoir d'achat d'une monnaie ce qui conduit à la hausse générale et durable des prix. Elle est mesurée par l'indice des prix à la consommation.

Alors, faut-il craindre l'inflation ?

Nous verrons dans une première partie si l'inflation est néfaste puis dans une seconde partie quelles sont les solutions pour lutter contre l'inflation.

I - L'inflation est-elle néfaste ?

A) Ses origines.

L'inflation peut avoir différentes origines. Elle peut provenir des coûts : si l'entreprise connaît une hausse d'un coût, d'une matière première par exemple elle va la répercuter dans son prix de vente. Elle peut venir de la hausse de la demande lorsque l'offre est inflexible ou bien encore, selon Milton Friedman, "l'inflation est toujours monétaire". Elle proviendrait de l'excédent de monnaie en circulation. Si l'offre de monnaie est supérieure à la demande cela crée de l'inflation.

B) Ses conséquences

L'inflation a des effets négatifs sur la consommation et le fonctionnement du marché mais a un effet positif sur l'emploi.

En effet, l'inflation déprime la consommation car les ménages, avec le même revenu, vont faire des choix rationnels en privilégiant les achats de première nécessité et abandonner les achats de type loisir ce qui peut amener sur du long terme à certaines faillites d'entreprises

et une baisse de la croissance.

L'inflation a également un effet néfaste sur le fonctionnement du marché car les prix représentent une synthèse d'information. Or, avec l'inflation, cette synthèse est faussée car les agents économiques ne peuvent pas distinguer ce qui correspond à l'inflation et à la synthèse donc l'agent économique va préférer ne pas acheter, se tourner vers l'international avec un marché moins inflationniste ou bien encore se tourner vers des produits de substitution comme le montre l'exemple de l'essence; l'essence étant de plus en plus chère, les ménages préfèrent acheter des voitures électriques.

Néanmoins l'inflation a un effet positif sur l'emploi car les ménages s'obligent à chercher du travail pour subvenir à leurs besoins.

Ainsi, nous voyons que l'inflation est un handicap pour un pays donc ce n'est pas pour rien que le pacte de stabilité et de croissance de l'Union Européenne a limité l'inflation à 2%.

II - Comment y remédier?

A) L'utilisation des politiques monétaires.

La politique monétaire se définit comme l'ensemble des mesures mises en oeuvre par les autorités monétaires pour contrôler la quantité de monnaie en circulation. L'autorité en charge de la politique monétaire dans la zone euro est la Banque Centrale Européenne (BCE).

Si l'inflation est d'origine monétaire, la politique monétaire est une très bonne solution pour lutter contre l'inflation car la BCE peut mettre en place des opérations d'open market (elle augmentera le taux auquel les banques commerciales empruntent à la BCE et ce taux sera répercuté sur les crédits proposés par la banque commerciale) ou bien encore augmenter le taux de réserve légale (la BCE oblige aux banques commerciales de

mettre un certain pourcentage des crédits octroyés sur un compte).

3) Mais est-ce vraiment efficace dans le cas présent ?

Dans le cas présent, l'inflation est liée à la reprise économique de la majorité des pays. Une grande partie a besoin des mêmes choses en même temps ce qui crée un blocage car l'offre est inélastique. Donc l'inflation est causée par la hausse de la demande. Ainsi, les politiques monétaires ne trouvent pas réellement leur place dans le champ des solutions pertinentes.

Pour conclure, l'inflation s'étend de plus en plus dans la zone euro et commence à prendre d'importantes proportions ce qui peut être un véritable handicap pour le pays. Il faut alors lutter contre ce phénomène en mettant en place des solutions efficaces avant que cela paralyse le pays.

Droit =

Cas pratique =

1) Problème juridique = Quels sont les cas de recours au Contrat à durée déterminé ?

Objet = La règle est qu'on peut recourir au CDD seulement dans les cas cités :

- remplacement d'un salarié nominativement désigné
- en cas d'activité saisonnière.
- en cas d'accroissement de l'activité sur une période.
- quand il n'est pas d'usage de recourir au CDI
- pour remplacer le chef ou son conjoint.

Numéro d'inscription



Né(e) le

Nom

H E U I L L A R D

Prénom (s)

E S T E L L E

18.45 / 20



Épreuve: Economic Droit

Sujet 1 ou 2
(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille 02 / 03

Numéro de table 007

Le CDD ne peut pourvoir qu'un emploi lié à l'exécution d'une tâche précise et temporaire.

Stipule: Les faits sont que la SARL Cyclo Angloy cherche à recruter un nouvel employé car son activité ne fait que croître de plus en plus, ans. Elle souhaite recruter en CDD pour tester les compétences du futur salarié.

Conclusion: La solution est que la SARL ne peut recourir au CDD car il n'y a pas d'activité saisonnière car les touristes sont présents tout au long de l'année. De plus, l'accroissement de l'activité n'est pas sur une simple période mais suit une évolution continue. Donc, la SARL doit recruter quelqu'un en CDI pour palier à cette évolution d'activité. Egalement, la période d'essai qui est incluse dans le contrat de travail permet de voir si le salarié est apte dans son travail et si ce n'est pas le cas, l'employeur peut mettre fin au CDI en évoquant son inaptitude sans avoir à donner des indemnités au salarié, ce qui peut rassurer la SARL qui souhaitait tester les compétences du salarié.

2) Problème juridique: Comment prouve-t-on un acte juridique?

NE RIEN ÉCRIRE

DANS CE CADRE

18.45 / 20

Principe : La règle est que les actes juridiques, c'est-à-dire les manifestations de volonté destinées à produire des effets de droit, se prouvent par un écrit parfait hormis dans certains cas dont le cas où la valeur n'exède pas 1500€*. La preuve pour être recevable doit être recueillie de manière licite et loyale c'est-à-dire qu'elle ne doit pas être recueillie d'une manière contraire à l'ordre public et contre le gré de l'autre partie.* et en cas de commandement de preuve par écrit de la partie qu'on émette compté par un autre mode de preuve.

Stipulation : les faits sont que M. Lorenzo Dos Santos, client de la SARL Cyclo Angloy a fait réparer son vélo et installé du matériel - la SARL a exécuté son obligation mais n'a pas été payé sur les 1000€ de prestation. M. Dos Santos ne avoir eu recours au service de la SARL. Or, la SARL dispose de SMS et de témoignages prouvant le contraire.

Conclusion : la solution est que la SARL peut prouver par tout moyen que la prestation a bien eu lieu donc par extension l'existence du contrat car la valeur de la prestation n'exède pas 1500€ et elle dispose des SMS émanant de M. Dos Santos qui confirme son rendez-vous et la prestation a effectué. Elle peut alors utiliser les témoignages des clients présents dans la boutique pour confirmer l'écrit. De plus, les SMS sont des preuves licite et loyale car M. Santos sait que les SMS sont recueillis de manière conservés en mémoire sur l'appareil.

3) Problème juridique - Quelle juridiction est compétente lors d'un litige entre deux personnes physiques ?

Objet : La règle est que la juridiction compétente pour résoudre le litige entre deux personnes physiques est le tribunal judiciaire de la ville où réside le défendeur.

Habitant à Pau,
Circonstances : Les faits sont que M. Loïc Richard, a endommagé le vélo de Mme Inès Mokhji qui en était propriétaire. Le vélo n'est pas réparable alors Mme Mokhji demande le remboursement du prix de son vélo. Néanmoins M. Richard refuse évoquant le fait que la bicyclette était mal stationnée.

Conclusion = La solution est que le tribunal judiciaire sera compétent pour résoudre le litige.

Veille juridique.

Le thème de veille juridique pour l'année 2021-2022 est " l'obligation de loyauté dans les relations de l'entreprise avec ses partenaires ".

La loyauté se définit comme un comportement respectant la diligence professionnelle. Ainsi, l'entreprise a l'obligation de respecter un certain nombre de règles pour se conformer à l'obligation de loyauté. Un professionnel est celui qui agit à des fins commerciales, industrielles, artisanales, libérales ou agricoles. Ainsi, quelles sont les contraintes à respecter entre professionnels pour avoir un comportement loyal ?

Nous venons dans une première partie d'introduction du consommateur loyal et de contrefaçon puis dans une seconde partie quelles sont les

pratiques restrictives et celles anti concurrentielles :

I - La concurrence déloyale et la contrefaçon.

A) La concurrence déloyale

Elle se prouve en prouvant un fait dommageable, un dommage et un lien de causalité. Le fait dommageable peut être :

- parasitisme : lorsqu'une entreprise tente de s'immiscer dans le sillage d'une autre pour profiter sans contrepartie financière d'un savoir faire.
- information trompeuse : jeter le discrédit sur un produit de la marque concurrente.
- Recherche d'une confusion : semer la confusion chez le consommateur ~~en lui faisant croire qu'il achète~~
- désorganisation de l'entreprise concurrente : démarcher un salarié de l'entreprise concurrente qui est lié à son employeur par une clause de non concurrence. En juin 2021, la Cour de Cassation a condamné une entreprise spécialisée dans la pêche qui tentait de démarcher un pêcheur d'une entreprise concurrente.

B) La contrefaçon.

La marque est un titre de propriété intellectuelle qui protège un signe distinctif et punit la contrefaçon qui se définit comme l'exploitation non autorisée par la marque.

Hermès a subi un préjudice lié à la contrefaçon de son sac mythique le "Birkin". 23 personnes ont été arrêtées dont 9 salariés de l'entreprise. Ils risquent jusqu'à 6 ans de prison et 1.5 million d'euros d'amende.

Numéro d'inscription



Né(e) le

Nom

HEUILLAND

Prénom(s)

ESTELLE

18.45 / 20



Épreuve : Economie - Droit

Sujet 1 ou 2
(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille /

Numéro de table

II - Pratiques restrictives et anticoncurrentielles

A) Abus de position dominante.

Les abus de position dominante sont interdits. Pour qu'il y ait abus de position dominante, il faut :

- une position dominante
- un abus
- une atteinte au marché.

Google a été condamné pour abus de position dominante en novembre 2018 car il mettait en avant son propre comparateur de prix au détriment des autres.

B) Déséquilibre significatif.

Un déséquilibre significatif est tout acte par lequel se crée un déséquilibre entre les droits et les obligations des parties.

Apple a été sanctionné car un litige l'opposait contre Epic Games qui l'accusait de profiter de sa position dominante pour créer un déséquilibre dans le contrat. En effet, pour être référencé sur l'Apple store, les usagers sont obligés d'utiliser le système de paiement Apple.

NE RIEN ÉCRIRE

DANS CE CADRE

18.45 / 20

qui prélevait à chaque transaction 30% de commissions au détriment du concepteur de l'application.

Pour conclure, les professionnels doivent respecter un certain nombre de règles pour être loyaux envers leurs partenaires.

Analyse d'arrêt.

1) Problème de droit: Qui est responsable lors d'un dommage causé par un produit défectueux?

2) Réponse: La règle est que le producteur est responsable de plein droit du dommage causé par un défaut de son produit et il ne peut s'exonérer de sa responsabilité en invoquant le fait d'un tiers ayant concouru à la réalisation du dommage.

Minime: Les faits sont que un avion de Indonésia Air Asia, s'est écrasé en mer provoquant la mort de tous les passagers. Les proches des victimes demandent réparation du préjudice causé aux constructeurs de l'avion: la société Airbus et la société Airbus.

Conclusion = la solution est que l'implication dans le dommage de Airbus et

Airbus n'est pas suffisante car la maintenance de l'avion est aussi importante. Le composant électronique avait des films et des décolorations qui ont mené à la panne du composant. Le défaut était connu de la compagnie aérienne car il a été signalé quatre fois. L'équipage n'a pas respecté la procédure suite au signalement ce qui a enlevé le pilote automatique et a provoqué l'accident. La société Airbus est responsable.